



Sylva MED : Des forêts méditerranéennes pour la société



Les écosystèmes méditerranéens fournissent de multiples biens et services et sont essentiels au développement socio économique des zones rurales et au bien être des populations urbaines. La plupart des services d'intérêt général offerts par la forêt jouent un rôle fondamental pour le maintien d'un environnement de qualité mais sont généralement pas reconnus. Une approche quantitative de leur valeur et la conduite d'expérimentations permettront leur prise en compte sur le plan politique.

Sylva MED (2010-2013) est un projet européen de coopération territoriale, faisant partie du programme transnational MED qui a pour objet de faciliter une intégration innovante des biens et services environnementaux offerts par la forêt dans les politiques régionales. Il vise à démontrer que les « Paiements pour les services environnementaux » (PES) ou « Les instruments fondés sur le Marché » (MBI) sont envisageables et durables à la fois sur le plan environnemental et économique dans les zones rurales des pays méditerranéens, garantissant sur ces deux plans la conservation à long terme des ressources naturelles et des revenus complémentaires pour les populations locales.

Le Projet

Le Plan d'action européen pour la Forêt et les plans forestiers nationaux insistent sur le besoin de quantifier la valeur totale des forêts afin de mettre en place des mécanismes de compensation pour les biens et services non marchands et accentuer la coopération avec les pouvoirs publics.

Les biens et services non marchands jouent un rôle déterminant dans la vie économique des zones rurales méditerranéennes en soutenant la création d'emplois et la croissance future dans des secteurs en déclin croissant. Les systèmes de paiement pour les services environnementaux (PES ou MBI) représentent une vraie réponse pertinente au défi de la globalisation, à la perte de la rentabilité économique, et aux effets négatifs du changement climatique.



Si la reconnaissance est manifeste sur le plan scientifique, elle n'est pas encore bien intégrée au niveau administratif et réglementaire. Une partie des pouvoirs publics dans le bassin méditerranéen ont déjà fait des démarches en ce sens et ce projet a pour but de faciliter et d'étendre cette orientation.

La conception selon laquelle les ressources naturelles sont infinies et gratuites est tellement profondément enracinée dans nos sociétés qu'une telle démarche nécessite des efforts de communication très importants de la part des administrations forestières et des différents acteurs vis à vis des pouvoirs législatifs et du grand public.

SylvaMED vise à démontrer que les « Paiements pour les services environnementaux » (PSE) sont envisageables et durables à la fois sur le plan environnemental et économique dans les zones rurales des pays méditerranéens, garantissant sur ces deux plans la conservation à long terme des ressources naturelles et des revenus complémentaires pour les populations locales.

Il a été conçu selon le principe d'un dialogue constant entre les administrations, les gestionnaires et les propriétaires forestiers et les scientifiques afin de faire face au défi de l'avenir de la forêt méditerranéenne avec le support essentiel de la Conférence des propriétaires forestiers européens, l'Office National des Forêts et l'association Forêt Méditerranéenne.

Les Partenaires

Les partenaires de Sylva MED couvrent la majeure partie des zones forestières situées au nord du bassin méditerranéen, chacun abordant une ou plusieurs thématiques du programme : protection et conservation de l'eau en France, en région de Ligurie et en Catalogne, la production de biens non ligneux en Slovénie et Catalogne, l'accueil du public et la fonction sociale de la forêt en France, Grèce et Slovénie. Dans tous les cas, ces préoccupations sont fortement associées aux enjeux de protection et de préservation des sols et milieux naturels, ainsi que des intérêts des populations.

Parmi les partenaires du projet, nous trouvons des administrations compétentes sur un plan régional dans le domaine des forêts publiques et privées et deux instituts de recherche forestière intégrés au niveau européen au sein de l'Institut Forestier Européen (EFI).



Les principales actions techniques

1. Etat de l'art : les outils innovants pour les pouvoirs publics dans les domaines de l'eau, des usages sociaux, des productions forestières non ligneuses et les services associés, les aspects réglementaires et législatifs et la valeur économique totale des espaces forestiers.

2. De la théorie à la pratique : réseau d'opérations pilotes locales

Installation d'un réseau de sites expérimentaux et de démonstration, tests locaux de mesures de conservation et de compensation, validation de modèles existants de Paiement pour services environnementaux (PES) et proposition d'adaptation et d'amélioration en lien avec le contexte local, animation, ouverture de pistes de travail pour accroître la sensibilisation et faciliter les transferts de connaissance et l'aspect pratique des modèles et organisation de séminaires de diffusion de connaissances.



3. Evolution et innovation des politiques publiques

Tables-rondes public/privé, analyse de la situation de toutes les parties prenantes face aux défis futurs, propositions et rédactions de mesures et de systèmes de compensation et de nouvelles propositions résultant des avancées du projet, à intégrer dans les dispositifs légaux et réglementaires. L'objectif est d'engager les politiques locales dans un processus d'amélioration continu d'un environnement durable au travers d'une meilleure gestion forestière et de leur proposer des outils.

4. Communication et diffusion

Plan de communication, Livre vert sur les biens communs environnementaux des forêts méditerranéennes, actions de sensibilisation tout au long du projet, diffusion d'informations, conférences. Le projet souhaite s'adresser aux acteurs politiques et au grand public et combler le déficit de communication sur les bénéfices collectifs fournis par les différentes fonctions non marchandes des forêts

Les impacts attendus sont : une volonté plus manifeste (WTP) de la société pour rémunérer les services éco systémiques et une conscience politique plus aigüe et la volonté de mettre en place des systèmes mixtes PES et MBI dans nos zones forestières.

Actions en Languedoc-Roussillon

Le CRPF Languedoc-Roussillon s'est inscrit sur les 3 thématiques du programme et souhaite avec les partenaires locaux et institutionnels et avec les propriétaires forestiers, aboutir à des propositions bien adaptées aux attentes réciproques dans ces domaines :

- la valorisation des services de production d'eau propre
- la gestion et la valorisation de l'accueil du public en forêt et de sa fonction sociale
- la valorisation directe de la cueillette et des loisirs en forêt privée

Pour en savoir plus :



378 rue de la Galera – BP 4228 - 34097 MONTPELLIER CEDEX 5

Tel : 04 67 41 68 10

Site web : www.crfp-lr.com

Courriel : languedocroussillon@crpf.fr

Responsable du projet : Michèle LAGACHERIE

Site officiel du programme : www.sylvamed.eu